

Recherchez	

#### #vélo67

### 01/02 : nouvelles conditions pour la prime à l'achat d'un vélo électrique

publié le : 30/05/18

rhin.fr%2factualites%2f0102-nouvelles-conditions-pour-prime-a-l-achat-d-un-velo-electrique)



Si vous comptiez investir dans un vélo à assistance électrique (VAE) d'ici peu, sachez qu'à partir du 1er février 2018, les conditions d'obtention de la prime à l'achat de l'État changent. Découvrez-les.

# Un coup de pouce financier pouvant aller jusqu'à 200€

(http://www.bas

rhin.fr/eCommunityImages/F9FED \$2017, la prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique avait été instaurée et jusqu'à 200€ pouvait être versée aux -FD5B-4663-8143-D506129B4769/12689/w640w/ima@artiguliers et aux entreprises pour ceux qui investissaient dans ŭne monture électrique. -rhin-velos-electriques.jpg)

Tout le monde pouvait profiter de cette aide, il suffisait simplement de se munir de la facture d'achat du vélo et

transmettre un dossier à l'une des 26 délégations régionales de l'Agence des services et

Cependant, le décret sorti fin décembre 2017 limite fortement, à partir du 1er février 2018, l'aide de l'État pour l'achat d'un vélo électrique.

## **Étes-vous éligible?**

Pour pouvoir bénéficier d'une aide, le nouveau décret (https://goo.gl/4yBnJr) indique qu'il faut qu'une première subvention ait déjà été versée par une collectivité locale. Le cumul des deux aides (subvention + prime) ne doit pas dépasser 200€.

Autre grand changement, cette aide qui était destinée à tous, est désormais destinée à tout individu dont la cotisation d'impôt sur le revenu de l'année précédant l'acquisition du cycle est nulle.

Rappelons qu'un vélo à assistance électrique reste un achat élevé. D'après l'association de consommateurs UFC-Que Choisir, il faut prévoir un budget de minimum 1200€ pour un vélo de bonne qualité et performant.

Plus d'informations sur le bonus vélo et ses modalités sur : www.asp-public.fr/ (https://www.asp-public.fr/bonus-velo)

### Informations pratiques

Pour tous ceux qui n'ont pas encore l'application Bas-Rhin à Vélo, vous pouvez la télécharger sur Google Play (https://play.google.com/store/apps/details?id=com.chloro.ecommunity.brav&hl=fr) ou l'AppStore (https://itunes.apple.com/fr/app/bas-rhin-a-velo/id656708065?mt=8).

Suivez nous sur le compte Twitter @basrhinavelo (https://twitter.com/basrhinavelo) pour vous tenir au courant de toutes les actualités vélo et informations de votre département,

### Pour joindre l'ensemble de nos services :









**Téléphone** (+33) 3 88 76 67 67 **Fax** (+33) 3 88 76 67 97

**Courriel** communication@cg67.fr

Courrier Conseil Départemental du Bas-Rhin place du Quartier Blanc F-67964 Strasbourg cedex 9 Horaire
Du lundi au jeudi
de 8h00 à 18h00
Le vendredi
de 8h00 à 17h00
Paierie départementale :
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h Fermeture
les mercredis et vendredis
après-midi